

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/968-les-verts.html>

Les Verts

- Thèmes généraux - Politique générale -

Date de mise en ligne : lundi 27 septembre 2004

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 26 juin 2001

Une section des « Verts »

—
s'est présentée à la presse le lundi 18 juin 2001 :

« Nous ne nous présentons pas comme des professionnels de la politique cherchant à faire carrière ou à conquérir un fief électoral. Les adhérents qui s'engagent aujourd'hui dans le parti des Verts ont une expérience militante dans des associations de protection de l'environnement et dans divers courants historiques de la gauche qui va du P.S.U aux Autogestionnaires ou au P.S. Certains ont exercé ou exercent encore un mandat de conseiller municipal » ont-ils dit expliquant que :

« Depuis plusieurs années, faute de présenter des candidats dans notre mouvance politique, nous avons fait campagne pour des candidats présentés par les Verts . Après réflexion et discussion, nous avons pensé que le moment est venu de franchir le pas, d'adhérer aux Verts et de créer une section locale du pays de Châteaubriant »

Depuis plusieurs années, on peut constater une fidélisation de l'électorat Vert :

â€“ 8.7% à Châteaubriant aux élections européennes

â€“ 7.6 % dans le canton de Châteaubriant pour les cantonales

â€“ près de 10 % dans quelques communes castelbriantaises

Les Verts apparaissent comme une force électorale qui monte dans le pays de Châteaubriant comme en France : ce qui manque à ce parti c'est une implantation militante « nous espérons que notre démarche amènera des sympathisants à nous rejoindre : nous leur lançons un appel »

Pourquoi avoir attendu avant d'adhérer ?

â€“ les Verts sont une force politique jeune qui se cherche en raison de la diversité de ses adhérents ; aujourd'hui, après 4 ans dans la majorité parlementaire, il apparaît que les Verts sont bien ancrés à gauche ;

â€“ ils représentent la 2e composante de la gauche plurielle en terme de poids électoral mais ils manquent de présence sur le terrain politique et ils ont besoin de se renforcer en face d'un P.C. dont l'influence décline et d'un P.S. où certains sont tentés par une gestion sociale démocrate .

â€“ « Dans le pays de Châteaubriant, nous avons mesuré les enjeux suite aux municipales et à la volonté de prise en main de la Droite sur l'ensemble des structures intercommunales » .

â€“ « Il est nécessaire de renforcer la gauche plurielle en s'appuyant sur des partis organisés. A Châteaubriant nous avons la culture de la gauche unie : c'est parce qu'elle a été rassemblée en 1989 et 1995, qu'elle a été élue à la mairie » .

Pourquoi les Verts plutôt qu'un autre parti ?

« Parce que les Verts ont un discours novateur » parti écologiste à l'origine, il est devenu un parti généraliste, celui de l'écologie politique qui repose sur une réflexion globale et une action locale » il a une vision globale des défis qui se posent à la planète et à la société : la prise en compte du respect de l'individu et du respect de l'environnement dans les choix politiques qui engagent l'avenir (aménagement du territoire, transport, énergie), la lutte contre les gaspillages d'énergie, de matières premières » il est partisan de la décentralisation des décisions au plus près des citoyens pour ce qui les concerne et a marqué son opposition au modèle économique imposé par le libéralisme et la mondialisation anarchique » Il propose aussi le renforcement du rôle de l'Etat en face des puissances de la finance, la prise en compte des peuples du Sud dans les relations internationales, l'engagement dans la construction de l'Europe et le développement des solidarités sous toutes leurs formes.

Au niveau local, les Verts entendent participer aux débats sur : l'aéroport de N.D. Landes, l'amélioration des transports de Châteaubriant vers les métropoles régionales, l'avenir de la Culture sur le Pays de Châteaubriant, le service public de santé, etc.

Maurice Pucel, Marie-Anne Pétard, Pierre Urvoy, Marcel Ventroux, Rudi le Gall, Bernard Gaudin, Yves Le Gall, 02 28 04 08 44 ou 02 40 55 36 75

Lesverts.paysdechateaubriant@wanadoo.fr

écrit le 3 avril 2002

Comité de soutien

Sur la Sixième Circonscription, celle de Châteaubriant, s'est constitué un comité de soutien à la candidature de Noël MAMERE, représentant Les Verts, « car son programme est porteur d'initiatives répondant aux préoccupations à court et long terme de notre société ». Anne-Marie Loury (qui sera candidate aux législatives), Augustin Grosdoy, André Roul, Bernard Gaudin, Daniel Gamboa, Rudi Le Gall, Maurice Pucel, Yves Le Gall, Fernand Morel, Marcel Ventroux, Hervé Le Goff, Pierre Urvoy, Patrick Pérez, Rita Schladt : si vous soutenez leur programme, n'hésitez pas à les rejoindre.(02 28 04 08 44)

Un programme en six points principaux

1- Une politique énergétique responsable vis à vis de notre santé et des générations futures.

« Les ressources en énergie fossile (pétrole notamment) ne sont pas inépuisables, bien au contraire. De plus leur utilisation à outrance endommage notre environnement. Aussi, avec Les Verts, les investissements publics des autoroutes et des aéroports seront transférés vers le transport ferroviaire et il n'y aura pas d'installation d'aéroport supplémentaire, à Notre Dame des Landes notamment. »

« D'autre part l'énergie nucléaire n'est pas une solution durable. Nous savons tous qu'un accident nucléaire provoquerait des conséquences irréversibles pour le territoire et ses habitants. Aujourd'hui nous n'avons aucune solution pour le traitement des déchets radioactifs. Il est grand temps d'adopter un plan de sortie du nucléaire comme nos voisins allemands et belges l'ont déjà fait. ». Les Verts proposent une sortie sur 20 ans

2 - Le droit à la santé et la protection sociale pour tous

« Les Verts maintiendront le système de retraite par répartition en faisant participer l'ensemble des revenus à son financement (capital et valeur ajoutée notamment) et pas seulement ceux du travail comme actuellement. Il est tout à fait possible d'éviter les fonds de pension totalement inégalitaires et très risqués pour leurs souscripteurs (cf affaire ENRON aux USA) »

« D'autre part il nous apparaît indispensable de garantir à tous l'égalité d'accès aux services publics et notamment de maintenir le réseau des soins et équipements sanitaires dans les zones rurales »

3 - Pour une véritable démocratie et participation citoyenne à la vie publique

« Toutes les élections se feront au suffrage universel direct, notamment pour les responsables de structures intercommunales qui ont aujourd'hui de plus en plus de compétences. Sera également instauré le droit au référendum d'initiative locale pour tous les sujets de portée locale traités par les collectivités locales ».

« La règle générale sera le mandat unique et non renouvelable plus de deux fois pour toutes les élections. Les conseils de quartier et le budget participatif local seront encouragés. »

4 - Accompagner durablement les entreprises du domaine tertiaire et notamment celles qui pratiquent l'économie sociale et solidaire

« Aujourd'hui les entreprises de service bénéficient très rarement de fonds publics car ceux-ci sont essentiellement réservés au financement d'outils de production, de matériels. Nous redéfinirons les critères de financement au regard de l'apport économique, social et environnemental d'une entreprise. »

5 - Une agriculture durable et une alimentation de qualité

« Pas d'OGM dans nos assiettes, ni dans nos champs ! Les aides seront réorientées pour favoriser une agriculture de qualité, stopper l'exode rural et assurer un revenu digne aux paysans ». Les Verts souhaitent que les agriculteurs soient rémunérés, non par des primes, mais par leur travail, y compris pour l'entretien de l'espace rural.

6 - Politique étrangère : dissolution de l'OTAN et volonté forte de permettre le développement des pays les plus pauvres.

« L'existence de l'OTAN comme alliance militaire visant à défendre les intérêts des Etats membres est contradictoire avec la constitution d'un nouvel ordre mondial. L'OTAN doit donc être dissoute, comme l'a été le Pacte de Varsovie, et remplacée par des forces de police internationales sous contrôle de l'ONU et de son organisation régionale, l'OSCE. »

« D'autre part le développement des pays les plus pauvres passe tout d'abord par l'annulation de la dette des pays pauvres et par le respect des engagements pris au niveau international, c'est-à-dire l'utilisation de 1% du PIB pour l'aide publique au développement. La taxation des transactions financières (taxe Tobin) permettrait également de financer une partie de l'aide au développement »

Les Verts - 02 28 04 08 44

25 mars 2002

Lesverts.paysdechateaubriant@wanadoo.fr

Ecrit le 22 septembre 2004 :

Loi littoral

Lors du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) du 14 septembre 2004, le gouvernement a adopté des mesures destinées à « desserrer le carcan » de la Loi Littoral. Ce choix, qui fait suite à deux textes parlementaires fortement influencés par les lobbies du béton, tient peu compte du récent rapport de la DATAR, qui montre que, malgré la loi destinée à le protéger, le littoral est menacé de saturation. Depuis la loi de 1986, l'urbanisation n'a pas cessé : le littoral français est déjà un des plus artificialisés d'Europe. L'objectif de protection n'est que partiellement atteint mais imaginons un instant ce que serait aujourd'hui le littoral sans cette loi de protection, adoptée à l'unanimité à l'époque.

« Cet espace est un espace rare, fragile, non reproductible et convoité par de multiples utilisateurs. Il faut le ménager. » disent « Les Verts » qui refusent tout « as-souplissement » toute extension de bâtiments existants, même liés à l'exercice d'activités économiques, dans les espaces jusqu'ici protégés de toute construction .